



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Mme Carole LY
Directrice de l'INAO

Dossier suivi par : Gilles FLUTET
Tél. : 04.67.82.16.36
Mail : g.flutet@inao.gouv.fr

V/Réf : AIOT n°0100038957
Affaire suivie par : Mme Elisa BEREST
N/Réf : GF/ED/LY/106/24

La Directrice de l'INAO
à
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
UID 39-71
Pôle B

Montreuil, le 8 octobre 2024

Objet : AENV - Carrière de Largillay - Commune de Largillay-Marsonnay

Par courrier électronique reçu le 13 septembre 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, une demande d'autorisation environnementale pour exploiter une carrière sur la commune de Largillay-Marsonnay.

La commune de Largillay-Marsonnay est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée "Bois du Jura" et des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Comté" et "Morbier". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Cancoillotte", "Emmental français Est-Central", "Gruyère", "Porc de Franche-Comté", "Saucisse de Montbéliard", "Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau", ainsi qu'à l'aire de production de l'IGP viticole "Franche-Comté".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La Société des Carrières des Lacs (SCL) est autorisée à exploiter une carrière sur la commune de Charcier. L'arrêté préfectoral d'autorisation arrive à échéance le 17 janvier 2029 et l'extension du site n'est pas envisageable. Le gisement de sables et de graviers situé sur la commune de Largillay-Marsonnay a été exploité dès les années 1960. La dernière carrière en activité située au lieu-dit « Sur le Marteret », a fait l'objet d'une cessation d'activité et d'un procès-verbal de récolement du 5 juillet 2019.

Afin de valoriser au maximum le gisement restant exploitable, la SCL envisage l'ouverture d'une carrière à ciel ouvert au lieu-dit « Sur Le Buisson », dans la continuité du site déjà existant. La S.A.S Carrière de Largillay sollicite en conséquence une demande d'autorisation pour exploiter une carrière à ciel ouvert pour la production de granulats. Le site de Largillay-Marsonnay sera exploité en remplacement de la carrière de Charcier.

La demande d'autorisation d'exploitation concerne une superficie totale de 9,27 hectares, pour une durée de 30 ans. Cette demande fait suite à une autorisation sollicitée en début d'année ayant déjà fait l'objet d'un avis défavorable de l'INAO daté du 13 mars 2024 (en pièce jointe). Les documents d'accompagnement n'apportent aucune information nouvelle en particulier concernant une éventuelle compensation des surfaces agricoles impactées.

Deux exploitations habilitées pour la production de lait à Comté ont leur siège social sur la commune de Largillay. Les neuf hectares de parcelles concernées par l'extension de la carrière sont des prairies permanentes déclarées à la PAC et aptes à contribuer à la filière des AOP laitières reconnues sur la commune..

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

Concernant la production de lait destiné aux AOP laitières, afin de garantir l'autonomie alimentaire exigée par les cahiers des charges, l'origine locale de l'alimentation et le caractère extensif de l'élevage, la préservation des prés de fauche et des pâtures s'avère nécessaire.

En conséquence, compte tenu de l'impact significatif en terme de consommation d'espace agricole à enjeux forts pour les AOP locales, l'INAO émet un avis défavorable à l'encontre de ce projet.

Pour la directrice d el'INAO,
Par délégation,
Le directeur adjoint,

Sylvain REVERCHON

P. J. : Avis INAO du 13/03/2024

Copie : DDT 39

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mme Carole LY
Directrice de l'INAO

Dossier suivi par : Gilles FLUTET
Tél. : 04.67.82.16.36
Mail : g.flutet@inao.gouv.fr

V/Réf : N°AIOT : 0100038957
Affaire suivie par : EREST Elisa

N/Réf : GF/ED/LY/



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice de l'INAO
à
DREAL BFC - UID 39-71 - Pôle B

Montreuil, le 13 mars 2024

Objet: ICPE carrière sur la commune de Largillay-Marsonnay

Par mail reçu le 29 janvier 2024, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, une demande d'autorisation au titre des ICPE sur la commune de Largillay-Marsonnay.

La commune de Largillay-Marsonnay est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée "Bois du Jura" et des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Comté", "Morbier". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Cancoillotte", "Emmental français Est-Central", "Gruyère", "Porc de Franche-Comté", "Saucisse de Montbéliard", "Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau", ainsi qu'à l'aire de production de l'IGP viticole "Franche-Comté".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La Société des Carrières des Lacs (SCL) est autorisée à exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires (hors d'eau) sur la commune de Charcier. L'arrêté préfectoral d'autorisation arrive à échéance le 17 Janvier 2029 et l'extension du site n'est pas envisageable. Le gisement de sables et de graviers situé sur la commune de Largillay-Marsonnay a été exploité dès les années 1960. La dernière carrière en activité située au lieu-dit « Sur le Marteret », a été exploitée par la société agglomérée et préfabrication Poly. Cette carrière a fait l'objet d'une cessation d'activité et d'un procès-verbal de récolement du 5 juillet 2019. Afin de valoriser au maximum le gisement restant exploitable, la Société des Carrières des Lacs (SCL) envisage l'ouverture d'une carrière à ciel ouvert au lieu-dit « Sur Le Buisson », dans la continuité du site déjà existant.

La S.A.S Carrière de Largillay sollicite en conséquence une demande d'autorisation pour exploiter une carrière à ciel ouvert pour la production de granulats. Le site de Largillay-Marsonnay sera exploité en remplacement de la carrière de Charcier. La demande d'autorisation d'exploitation de carrière de matériaux alluvionnaires concerne une superficie totale de 9.27 hectares, pour une durée de 30 ans, une production moyenne de 100 000 t/an et une production maximum de 120 000 t/an.

La superficie du ban communal est de 700 hectares. Deux exploitations habilitées pour la production de lait à Comté ont leur siège social sur la commune de Largillay. Les neuf hectares de parcelles concernées par l'extension sont des prairies permanentes déclarées à la PAC.

Concernant la production de lait destiné aux AOP laitières, afin de garantir l'autonomie alimentaire exigée par les cahiers des charges, l'origine locale de l'alimentation et le caractère extensif de l'élevage, la préservation des prés de fauche et des pâtures s'avère indispensable.

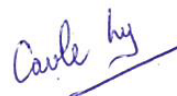
INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

En conséquence, compte tenu de l'impact significatif en terme de consommation d'espace agricole à enjeux forts pour les AOP locales, l'INAO émet un avis défavorable à l'encontre de ce projet.



Carole LY

Copie DDT 39

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr